

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Janvier 2025

10x25

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI **A L'ASSOCIATION STUDIO A** **POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CARITATIVE**

L'association STUDIO A, présidée par Madame Monique Gervasi, siège social Allées des Turbines, Les Cadesteaux, 13 127 Vitrolles - Siret : 50942878500026, a sollicité la commune pour l'organisation d'un spectacle caritatif au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose, le samedi 5 avril 2025.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi pour l'organisation de cette manifestation caritative.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'Association Studio A le samedi 5 avril 2025.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL